

0840003X  
ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE  
LYCEE GENERAL FREDERIC MISTRAL  
RUE D ANNANELLE  
84000 AVIGNON  
Tel : 0490804500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 40

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 27

Quorum : 14

Nombre de présents : 20

Le conseil d'administration

Convoqué le : 22/03/2018

Réuni le : 03/04/2018

Sous la présidence de : Cyrille Seguin

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Conv.Accueil UPE2A : Mise à disposition d'une salle de cours du lycée Mistral pour l'accueil et l'enseignement sur l'année scolaire 2017 / 2018 en 2018 de jeunes mineurs isolés (étrangers) pour l'apprentissage du Français langue seconde (groupe de 20 élèves gérés administrativement par le collège Gérard Philipe) . L'enseignement du FLS / FLE de 24h par semaine sera assuré par un professeurs des écoles du CASNAV. Les élèves déjeuneront à la DP du lycée Mistral.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0